

INTRODUCTION

Armando Petrucci fut le premier à attirer notre attention sur ce qu'il désigna comme les écrits exposés, à savoir l'ensemble des inscriptions placées dans l'espace public¹. L'épigraphiste médiéviste étendit son enquête à la période fasciste; d'autres, comme son disciple en Espagne, Antonio Castillo Gomez sur la période du Siècle d'Or² montrèrent combien ces écrits participaient d'une affirmation d'un pouvoir et plus encore d'un véritable ordre graphique... Pour la période contemporaine, des linguistes, en particulier Béatrice Fraenkel, mais aussi et surtout des sociologues, Jérôme Denis et David Pontille, menèrent des enquêtes soit sur des événements d'écriture exposée, les attentats du 11 septembre à New York, soit sur des lieux où la signalétique et son entretien sont essentiels, le métro parisien³; ils ont ouvert de nouvelles perspectives théoriques, tentant d'esquisser une anthropologie de l'écriture. Pour la période contemporaine, les historiens, à l'exception des travaux sur l'histoire de la contestation⁴ ont rarement investi ces écrits. Objet à la croisée des sciences sociales, de l'urbanisme, du design,

1. Armando PETRUCCI, « Per una strategia della mediazione grafica nel Cinquecento italiano », *Archivio Storico Italiano*, 144, 1986, p. 97-112; « Pouvoir de l'écriture, pouvoir sur l'écriture dans la Renaissance italienne », *Annales ESC*, 43-4, 1988, p. 823-847; *Jeux de lettres. Formes et usages de l'inscription en Italie, XI^e-XX^e siècles*, trad. de l'italien par Monique AYMARD, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1993.
2. Antonio CASTILLO GOMEZ, « Entre public et privé. Stratégies de l'écrit dans l'Espagne du Siècle d'Or », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 56^e année, n° 4-5, 2001, p. 803-829; ou pour la France, Anne BEROUJON, *Les Écrits à Lyon au XVII^e siècle. Espaces, échanges, identités*, PUG, Grenoble, 2009.
3. Béatrice FRAENKEL, *Les Écrits de septembre. New York 2001*, Paris, Textuel, 2002; Jérôme DENIS, David PONTILLE, *Petite sociologie de la signalétique. Les coulisses des panneaux du métro*, Paris, Éd. Presses des Mines, coll. « Sciences sociales », 2010.
4. Revue *Genèses*, « Pratiques protestataires », Johanna SIMÉANT (dir.), n° 59, 2005. Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La Manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, « Contester », 2008. Béatrice FRAENKEL, Magali GOUIRAN, Nathalie JAKOBOWICZ et de Valérie TESNIÈRE (dir.), *Affiche-Action. Quand la politique s'écrit dans la rue*, Gallimard/Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Paris, 2012.

la « problématisation » des écrits exposés et leur gouvernement est devenue une question centrale dans les métropoles contemporaines au point que certaines comme à Sao Paulo au Brésil, la municipalité décide d'interdire totalement l'affichage publicitaire dans certaines zones⁵.

Comment à un moment donné, et dans un lieu donné, introduire de l'écrit dans l'espace public pose problème et entraîne une série d'actes inédits que l'on pourrait réunir sous le terme générique de Police au sens du XVIII^e siècle et du traité de Delamare c'est-à-dire d'une prise en charge collective. Il s'agit en somme d'opérer la gestion d'un élément que produit la vie en cité et selon des angles variés (ordre public, sécurité, esthétique, etc.)

La démarche étant historique, l'analyse cherche à montrer comment cette série varie en fonction du temps. Pour répondre à cette exigence, j'ai choisi le cas de Montréal au XIX^e et XX^e siècle. Ce qui est ainsi au centre de notre recherche n'est pas le passage d'une police de l'écriture de type surveillance, s'inscrivant dans la société disciplinaire décrite par Michel Foucault à un contrôle de l'écrit, au sens des sociétés de contrôle qu'analyse Deleuze dans ses derniers textes⁶; mais il s'agit précisément d'étudier ce contrôle sur l'écrit. L'histoire que nous tentons se situe entre deux scènes qui ont pu d'ailleurs être contemporaines : la première d'entre elles est celle d'un agent de police qui aperçoit des individus arrêtés devant un arbre dans une rue, lisant une affichette. Il disperse l'attroupement et arrache l'affichette qu'il range dans sa besace. La dernière est celle d'un inspecteur qui, sur plainte d'un voisin, se rend devant un établissement et prend des photographies des écrits affichés en devanture.

Quelle(s) enquête(s) ?

Il s'agit de procéder par des études de cas extraits de l'histoire contemporaine à partir des dossiers archivés dans trois instances de contrôle : la municipalité de Montréal, l'Office de la langue française du Québec à Montréal et le Ministère des Transports du Québec. S'y mêlent à dessein des événements linguistiques, politiques, sportifs et économiques.

La période choisie est le vingtième siècle, même s'il a souvent fallu plonger ici ou là des plongées dans des archives plus anciennes, notamment dans l'histoire de l'urbanisme montréalais des XVII^e et XIX^e siècles. Cette approche par le terrain a isolé des objets d'études précis qui ne sont pas de même nature : un ensemble de plaques commémoratives, des agents d'un organisme ou encore un type de dossiers. À chaque fois nous avons procédé avec une question : Qu'est-ce que déposer et évaluer une

5. Cf. « L'interdiction de l'affichage public à São Paulo. La loi « pour une ville propre » et la politique municipale des écrits », par Rafael SOARES GONÇALVES, <http://www.metropolitiques.eu> publié le 14/02/2011.

6. Philippe ARTIÈRES, *La Police de l'écriture*, Paris, La Découverte, 2013.

demande d'exposition d'écrits? Comment apposer une plaque commémorative? Comment procéder pour changer la langue d'affichage d'une ville? Qu'est-ce qu'un programme de signalisation urbain éphémère? Qu'est-ce que relever un écrit?

Le projet est donc avec cette série d'interrogations, dont certaines peuvent paraître surprenantes, de définir non en théorie mais en acte le contrôle de l'écrit dans une grande ville; l'enquête ne s'est pas contentée d'appréhender l'objet le plus immédiat que sont les enseignes des commerces mais cinq formes d'écrit: les plaques des rues, les devantures des magasins et les enseignes commerciales, les calicots d'un événement sportif et les plaques commémoratives. Ces objets ont des fonctions distinctes; ces écrits urbains permettent en particulier de circuler, étiqueter, signaler et marquer la ville.

Les autorités interviennent sur ces éléments car est en question à travers eux le flux des biens et des hommes, le développement économique de la ville, son inscription dans un paysage linguistique choisi, et enfin la construction d'une mémoire collective. Ce sont ces pouvoirs de l'écrit exposé qui sont au centre de cet essai. Je voudrais en effet montrer qu'à travers ces objets souvent peu considérés par les habitants, sont en jeu des éléments absolument essentiels de la vie de nos cités.